

DE2025_0912_23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 27

Pouvoirs : 3

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 02 décembre 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) KREMER Emeline (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAT) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAT) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Acquisition d'un véhicule léger électrique et installation d'une borne de recharge

Date de transmission de l'acte: 11/12/2025

Date de reception de l'AR: 11/12/2025

042-244200614-DE2025_0912_23-DE

AGEDI

Vu le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) adopté en avril 2025, identifiant des actions prioritaires pour la transition écologique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;

Vu la volonté de la Communauté de Communes de s'engager dans une démarche d'exemplarité en matière de mobilité durable ;

Vu la possibilité de bénéficier d'une subvention à hauteur de 80 % dans le cadre du Fonds Vert – actions du PCAET ;

Vu la proposition d'acquisition d'un véhicule léger électrique destinée aux déplacements des agents de la collectivité ;

Vu le devis transmis pour l'acquisition d'un véhicule Renault 4 E-Tech électrique, d'un montant de 31 188,66 € TTC, ainsi que pour l'installation d'une borne de recharge électrique (22 kW) d'un montant de 2 443,08 € TTC, soit un coût total de 33 631,74 € TTC ;

Vu la subvention accordée à hauteur de 26 905,40 € dans le cadre du fonds vert, actions du PCAET ; Considérant que cette acquisition s'inscrit pleinement dans les objectifs du PCAET et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;

Considérant que ce projet renforce l'exemplarité de la collectivité en matière de mobilité durable ; Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

ARTICLE 1: APPROUVE l'acquisition d'un véhicule léger électrique Renault 4 E-Tech, ainsi que l'installation d'une borne de recharge électrique (22 kW), pour un montant total de 33 631,74 € TTC.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette acquisition, y compris la convention de subvention avec les services de l'État dans le cadre du Fonds Vert – actions du PCAET.

ARTICLE 3 : DIT que le reste à charge de 6 726,34 € sera imputé au budget de la Communauté de Communes.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/12/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)



Date de transmission de l'acte: 11/12/2025
Date de reception de l'AR: 11/12/2025
042-244200614-DE2025_0912_23-DE
A G E D I